



## Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario Informations sur les maternelles et les jardins d'enfants

- <https://petite-enfance.cepeo.on.ca/pmje/>
- [Le programme de la maternelle et du jardin d'enfants \(PMJE\)](#)
- Les formulaires d'inscription pour l'année scolaire 2022-2023 sont maintenant accessibles sous la rubrique «[Inscription](#)» des sites internet du CEPEO et des écoles : Formulaire de demande d'inscription\_Maternelle-Jardin 22-23 ([suivre ce lien](#)).
- [L'inscription en ligne](#)
  - [Trouver votre école](#)
  - Une copie d'attestation de l'âge de votre enfant
  - Une preuve attestant la responsabilité parentale
  - Une preuve de citoyenneté canadienne ou de statut d'immigrant reçu ou autre statut légal valide, le cas échéant;
  - Une preuve attestant son lieu de résidence
  - Autres documents : ordonnance de la cour ou jugement relatif à la garde;
  - Le formulaire de [Demande d'affectation des taxes scolaires](#) – et offrir son soutien scolaire aux écoles publiques de langue française
- [Programme d'apprentissage virtuel des écoles \(P.A.V.É\)](#)
  - <https://www.youtube.com/watch?v=7jKwY24A7S8>
- Vérifier l'admissibilité
  - Lieu de résidence
    - L'élève réside en Ontario sur le territoire du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) ;
    - Le père, la mère, la tutrice ou le tuteur est contribuable au Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario.
  - Langue
    - Le père, la mère, la tutrice ou le tuteur doit rencontrer l'un ou l'autre des critères linguistiques suivants :
    - La première langue apprise et encore comprise est le français;
    - Il ou elle a reçu son instruction, au niveau élémentaire, en français au Canada;
    - Il ou elle est parent, tutrice ou tuteur d'un enfant qui a reçu ou reçoit son instruction, au niveau élémentaire ou secondaire, en français au Canada.
- [Service de garde](#)
- [Programme avant et après l'école](#)